

La Petite Corniche se bonifie.

La vitesse a été abaissée afin de renforcer la sécurité, faciliter les déplacements de chacun·e et préserver la qualité de vie locale. Des marquages au sol signalent les zones sensibles : passages étroits, visibilité réduite, accès piétons et viticoles. Le tout pour mieux circuler ensemble.

Que vous soyez au volant, à vélo ou à moto, prenez le temps, adoptez une conduite attentive et profitez du paysage exceptionnel qui s'offre à vous !

Bons comportements à adopter sur la Petite Corniche:

La route de la Petite Corniche traverse un environnement remarquable, entre villages, vignobles et sentiers de randonnée.

Pour la sécurité et le respect de toutes et tous, adoptons les bons comportements.

- Restez attentif·ve·s et veillez à la sécurité de chacun·e.
- Évitez de circuler côte-à-côte à vélo.
- Il est déconseillé de marcher le long de la route, utilisez les itinéraires balisés en jaune.
- Respectez la nature, les espaces cultivés et les propriétés privées.
- Ne laissez aucun déchet : des poubelles sont à votre disposition. Le littering nuit gravement à la beauté et à l'équilibre de cet environnement.

Sur la route:

- Respectez les limitations de vitesse signalées: une vitesse réduite permet de limiter les nuisances sonores et de préserver la tranquillité des habitant·e·s.
- Ralentissez dans les zones de marquages au sol.
- Ne dépassez pas à tout prix: la largeur de la route et la visibilité ne le permettent pas.
- Faites preuve de patience, de courtoisie et de fair-play envers les autres usager·ère·s.
- Envie de prendre une photo? Stationnez-vous uniquement dans les espaces prévus à cet effet.

Et surtout, prenez le temps d'apprécier le paysage exceptionnel qui vous entoure.

**Plus d'informations sur:
vd.ch/petite-corniche**

